

# Les Musées d'Aurillac

## *Protocole sanitaire pour l'accueil des groupes dans les musées d'Aurillac*

### Préambule

Le protocole sanitaire mis en œuvre par les musées d'Aurillac pour l'accueil des groupes prend en compte les spécificités des bâtiments, des activités et des publics. Ces mesures veillent à assurer la sécurité sanitaire et le bon déroulement des animations. Il est indispensable que les dispositions du présent protocole soient respectées par tous, personnel, usager et public.

Ce protocole pourra être modifié en cas d'évolution de l'épidémie.



- **NETTOYAGE DES MAINS**

Une désinfection des mains est obligatoire à l'entrée des lieux pour tous, par friction hydro-alcoolique (disponible à l'entrée de chaque établissement).

Possibilité d'utiliser un point d'eau pour un lavage au savon pour les plus jeunes.

Nous comptons sur la vigilance des adultes accompagnateurs pour les groupes avec enfants afin que cette mesure barrière soit respectée par tous.

Dans le cadre de certaines visites qui requièrent des manipulation d'objets, les médiateurs des musées peuvent également demander au public, en cours de visite, un nettoyage des mains pour la manipulation d'outils de médiation (exemple : fac-similés, fiches plastifiées...). A noter que tous les objets destinés à la manipulation sont préalablement désinfectés - ou isolés au minimum 24 h avant leur utilisation.

Dans le cadre des ateliers de pratiques artistiques, il est impérativement demandé aux participants d'apporter une blouse de protection individuelle.

- **PORT DU MASQUE À PARTIR DE 6 ans**

Le port du masque est demandé dans les musées d'Aurillac, à partir de 6 ans. Il doit couvrir le nez, la bouche, et le menton ; et doit être porté en continu. Pour les groupes avec enfants, les adultes accompagnateurs doivent veiller à ce que cette consigne soit respectée par le groupe dans tous les espaces.

- **RÉSERVATION OBLIGATOIRE POUR LES GROUPES (non brassage des publics)**

Des créneaux de visite sont spécialement réservés pour l'accueil des groupes dans les musées d'Aurillac. Les musées n'accueillent pas plus d'un seul groupe issu d'une même structure par demi-journée et par musée (un groupe le matin et un groupe l'après-midi).

**Pour le public scolaire et les centre de loisirs** : le pass sanitaire n'est pas requis (adultes accompagnateurs et élèves) dans la mesure où il n'y a pas de brassage avec d'autres publics que le groupe accueilli. C'est pourquoi une réservation doit impérativement être effectuée au préalable par les établissements. Aussi, toute visite, qu'elle soit libre ou accompagnée doit obligatoirement faire l'objet d'une pré-réservation en ligne, via le site internet des musées (rubrique public scolaire). La réservation est effective lorsque le musée a reçu la fiche de confirmation complétée et signée par le chef d'établissement.

**Pour les autres groupes** : l'accès au musée nécessite la présentation d'un pass vaccinal pour toutes les personnes à partir de 16 ans et d'un pass sanitaire européen pour toutes les personnes de 12 ans et deux mois à 15 ans inclus.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à prendre connaissance des informations publiées sur [le pass vaccinal](#) et sur [le pass sanitaire](#) sur le site du gouvernement.

Toute visite de groupe nécessite une réservation au préalable par téléphone, mail ou via le site internet des musées.

- **RESPECT DE LA DISTANCIATION**

**Dans les musées, en visite guidée, au-delà de 24 personnes, le groupe est systématiquement divisé en deux et pris en charge par les médiateurs dans des espaces différents pour garantir le respect des distanciations et assurer un confort général de visite.**

**Aux Écuries, il est possible de prendre un groupe jusqu'à 30 personnes sans recourir aux demi-groupes.**

**A la Sellerie, la jauge maximum est de 10 personnes.**

- **AÉRATION DES SALLES**

Les salles sont régulièrement aérées en fonction des lieux et des conditions de conservation des œuvres (aération de 10 à 15 minutes en amont et en aval de la visite lorsque cela est possible).

- **DÉSINFECTION DES LIEUX DE PASSAGE**

Rampes d'escalier, casiers, vitrines, sanitaires, sont préalablement désinfectés à chaque passage de groupe.